

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes	23
Comptes annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Hors-Bilan	31
Compte de Résultat	32
Annexes aux comptes annuels	33
Règles et méthodes comptables	34
Evolution de l'Actif net	38
Compléments d'information	39
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	48
Inventaire	49
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	65
Annexe(s)	66
Caractéristiques de l'OPC	67
Information SFDR	73

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Compte rendu d'activité

Avril 2023

Au mois d'avril, les chiffres du PIB portant sur le T1 ont, dans l'ensemble, montré une bonne résistance de l'économie mondiale face aux nombreux défis du moment (inflation élevée, hausses des taux directeurs et tensions dans le secteur bancaire aux Etats-Unis). Les banques centrales ont semblé s'approcher de la fin de leurs cycles de resserrement monétaire. Sur les marchés obligataires, la volatilité a été nettement moins forte qu'en mars. Les marchés d'actions, pour leur part, ont poursuivi leur hausse, malgré une inquiétude grandissante concernant les perspectives économiques globales. En effet, bien que le risque d'une récession de l'économie américaine semble se dessiner, son impact sur les marchés a été limité ce mois-ci en partie grâce aux résultats trimestriels satisfaisants des entreprises. En Europe, les pays hors zone euro se sont bien comportés sur le mois, avec en tête le Royaume Uni suivi de la Suisse et la Suède. Les marchés de la zone euro sous-performent dans l'ensemble les autres marchés européens, ce qui est principalement lié à la faible performance du marché néerlandais et de l'Espagne. Au niveau sectoriel européen, après avoir particulièrement souffert en mars, les secteurs de l'immobilier et de l'énergie sont ceux qui réalisent les meilleures performances en avril. Les secteurs de la technologie et des matériaux ferment la marche. Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques. En outre, les valeurs dites « Value » font mieux que les valeurs de croissance. Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de 2.50%. Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Mai 2023

Les grandes économies développées ont continué de subir, en mai, les effets du resserrement monétaire. Si, aux Etats-Unis, certains indicateurs ont tout de même surpris à la hausse, la tendance a plutôt été contraire en zone euro. Les chiffres chinois ont également suscité quelques déceptions. L'inflation restant très élevée, les grandes banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique ont de nouveau relevé leurs taux directeurs en début de mois. Cependant, ce cycle de hausse a semblé approcher de son terme, du moins aux Etats-Unis. Les actions ont évolué avec une forte dispersion entre pays et secteurs. L'Europe consolide sa très bonne performance du début d'année. Au sein de la zone euro, les Pays-Bas, surexposés sur la technologie font beaucoup mieux. Hors zone euro, le marché britannique et la Suisse reculent. Au niveau sectoriel, tous les secteurs sont en baisse sauf la technologie qui surperforme largement. Les secteurs les plus en baisse sont l'immobilier et les valeurs pétrolières qui ont souffert de la hausse des taux longs et de la baisse du prix du pétrole. En Europe, les valeurs de croissance surperforment les valeurs dites « Value ». Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de -2.52%. Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation. Dans ce marché toutes les stratégies ont surperformé, à l'exception des stratégies thématiques Silver Age et Restructurations.

Juin 2023

Au cours du mois de juin, les indicateurs économiques ont surpris à la hausse aux Etats-Unis, à la baisse en Europe et en Chine. Dans les grandes économies avancées, le reflux de l'inflation, très marqué sur les indices généraux, a été beaucoup moins net sur les indices sous-jacents. La BCE a relevé une nouvelle fois ses taux d'intérêt alors que la Fed a marqué une pause, sans toutefois signaler la fin de son cycle haussier, et que la PBoC (banque centrale chinoise) a baissé les siens. Les actions mondiales ont fortement progressé ce mois-ci, les investisseurs spéculant sur la résilience de l'économie et les différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Les marchés de la Zone Euro font mieux que les marchés hors zone Euro, avec en tête l'Italie, l'Espagne et la France. En Europe au niveau sectoriel, tous les secteurs sont en hausse sauf la santé et les services de communications. En tête, le secteur bancaire et la consommation discrétionnaire. Les valeurs cycliques ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs défensives. Les valeurs de croissance sous-performent les valeurs dites « Value ». Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de +2.4%. Pendant la période sous revue, nous avons renforcé les stratégies de choix de valeur fondamentales et allégé les stratégies plus défensives Smart Beta.

Juillet 2023

Au cours du mois de juillet, les indicateurs économiques sont restés bien orientés aux Etats-Unis, nettement moins en zone euro et en Chine. Dans la plupart des pays, l'inflation a poursuivi son reflux, mais avant tout sous l'effet des composantes volatiles alors que les indices de prix sous-jacents sont restés en forte progression. La Réserve fédérale et la BCE ont de nouveau relevé leurs taux directeurs, tout en signalant que

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

d'éventuelles hausses supplémentaires dépendraient des chiffres d'inflation des prochains mois. Les actions mondiales ont continué de progresser en juillet, les investisseurs étant satisfaits des différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Les marchés de la Zone Euro ont fait mieux que l'Europe hors Euro, avec en tête l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas. En Europe, la hausse a concerné tous les secteurs sauf l'IT et les services aux collectivités. L'immobilier et le secteur bancaire ont se sont hissés en tête du palmarès. Les valeurs cycliques sont ressorties gagnantes ce mois-ci face aux valeurs défensives. En Europe, les valeurs de croissance ont sous-performé les valeurs dites « Value ». Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de +1.99%. Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Août 2023

Au mois d'août, l'activité économique est restée vigoureuse aux Etats-Unis mais décevante en Europe et en Chine. L'inflation a poursuivi son reflux, quoique toujours de façon trop lente du point de vue des banques centrales des grandes économies avancées, qui se sont abstenues de signaler la fin des hausses de taux directeurs. Correction des marchés d'actions en août, suite à la forte hausse des taux longs, au-dessus de 4% sur le 10 ans américain, alors que la saison des résultats, porteuse jusque-là, était bien avancée. L'Europe recule de -2,5%, les Etats-Unis de -1,9% et le Japon est stable (0%). En Europe, les secteurs cycliques corrigent plus que les secteurs défensifs. De même les valeurs de croissance lâchent plus de terrain que les valeurs « value ». Ainsi, la consommation discrétionnaire ressort en bas de classement avec les matériaux. A l'opposé, l'énergie profite de la remontée des prix du brut et la santé sert de refuge ; ce sont les deux seuls secteurs en hausse sur le mois. Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de -2.45%. Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Septembre 2023

En septembre, les chiffres économiques ont montré une activité toujours vigoureuse aux Etats-Unis. En zone euro et en Chine, la situation est restée plus difficile, quoique sans aggravation majeure. De part et d'autre de l'Atlantique, l'inflation sous-jacente, bien que toujours élevée, a poursuivi son reflux. La Réserve fédérale américaine a laissé ses taux inchangés alors que la Banque Centrale Européenne a relevé les siens. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté tandis que la correction des indices d'actions, amorcée en août, a continué. Bien que beaucoup de banques centrales n'aient pas relevé leurs taux directeurs, leur ton « hawkish » a entraîné une hausse globale des taux longs. Le 10 ans américain a augmenté de près de 60 point de base en septembre. Par ricochet, les actions mondiales ont souffert. Les marchés de la Zone Euro font moins bien que les Etats-Unis, avec comme principales lanternes rouges les Pays-Bas et le Portugal. Hors zone euro, le marché britannique a tiré son épingle du jeu, notamment grâce à son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites « Value » surperforment les valeurs de croissance. En tête, le secteur de l'énergie et le secteur bancaire. Le secteur technologie de l'information ainsi que celui des produits de consommation discrétionnaire ont fortement été pénalisés par la hausse des taux longs. Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de -1.56%. Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Octobre 2023

Au cours du mois d'octobre, les chiffres économiques américains ont, de nouveau, surpris à la hausse, alors que ceux de la zone euro sont restés décevants. Du côté des économies émergentes, une bonne nouvelle est venue de la croissance chinoise du T3. L'inflation, pour sa part, a davantage reflué en zone euro qu'aux Etats-Unis. La communication de la BCE et de la Réserve fédérale américaine a conforté les marchés dans l'idée que les cycles de hausses des taux de ces deux grandes banques centrales étaient terminés. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté en cours de mois avant de se replier, tandis que les actions ont poursuivi leur correction. La correction des marchés d'actions, amorcée en août, s'est prolongée en octobre. La hausse des taux longs américains, conjuguée aux bénéfices décevants de certains grands noms de la technologie, ont fortement impactés les actions. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 5% pour la première fois depuis juillet 2007. Le MSCI Europe perd 3,5%. Les marchés de la Zone Euro font légèrement mieux avec en tête le Portugal. Hors zone euro, le marché suisse a particulièrement souffert. En Europe, les secteurs cycliques corrigent plus que les secteurs défensifs. Les secteurs de la banque, de la santé et de la consommation discrétionnaire sont les principaux contributeurs de la baisse en octobre. En Europe, les valeurs de croissance surperforment les valeurs dites « Value ». Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Novembre 2023

En novembre, l'économie américaine est restée tonique, bien qu'en légère perte de vitesse, tandis que celle de la zone euro s'est maintenue sur une trajectoire stagnante. La Chine, de son côté, a déployé de nouvelles mesures visant à amortir son ralentissement. Dans les grandes économies avancées, l'inflation a baissé plus rapidement que prévu et les banques centrales se sont abstenues de signaler des hausses de taux supplémentaires. Les marchés ont très bien accueilli ces développements : les rendements obligataires ont fortement baissé et les actions ont réalisé de belles progressions. Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux que l'Europe, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne et les Pays-Bas. Hors zone euro, le marché britannique n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » sous-performent les valeurs de croissance. En tête, le secteur de l'immobilier et le secteur de l'IT, sensibles taux d'intérêt. Le secteur de l'énergie est le seul à finir le mois en territoire négatif. Pendant la période sous revue, nous avons réduit notre exposition aux stratégies de choix de valeurs pour renforcer les stratégies plus défensives Smart Beta.

Décembre 2023

En décembre, l'économie américaine a continué d'afficher une bonne tenue, alors que la conjoncture est restée stagnante en Europe. Le ralentissement s'est poursuivi en Chine tandis que les autres économies émergentes ont connu des situations diverses. L'inflation a continué de ralentir aux Etats-Unis et en zone euro, mais la Réserve fédérale américaine a communiqué de façon plus appuyée que la BCE sur d'éventuelles baisses de taux au cours des prochains mois. Plusieurs banques centrales des économies émergentes ont, pour leur part, baissé leurs taux. Dans la prolongation des mouvements déjà observés en novembre, les rendements obligataires ont baissé et les indices d'actions ont progressé, inscrivant, pour certains, de nouveaux plus hauts historiques. Les marchés de la zone euro affichent une performance similaire à celle des Etats-Unis (+3%), avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas et le Portugal. Hors zone euro, le marché suédois a su tirer son épingle du jeu en décembre. Le marché britannique a aussi profité de la tendance haussière. En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques l'emportent face aux valeurs défensives. En tête, le secteur de l'immobilier et le secteur industriel. Le secteur de l'énergie est le seul secteur finissant le mois en territoire négatif. En Europe, les valeurs de croissance surperforment les valeurs dites « value ». Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Janvier 2024

Les chiffres économiques publiés en janvier ont montré un creusement de l'écart entre une activité américaine vigoureuse et une conjoncture beaucoup plus faible en zone euro. Les chiffres de la Chine, pour leur part, ont été un peu meilleurs qu'attendu. Les banques centrales ont signalé qu'elles procéderaient à des baisses de taux, mais probablement un peu moins rapidement qu'attendu par les marchés. Les rendements obligataires ont légèrement rebondi et les marchés d'actions ont, dans l'ensemble, connu des performances positives. Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas et la France. Hors zone euro, le marché suédois ainsi que le marché britannique sont à contre tendance en janvier. En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques l'emportent face aux valeurs défensives. En tête, le secteur de la technologie et le secteur des services de communications. Le secteur des matériaux, le secteur des services publics ainsi que le secteur de l'énergie sont ceux qui ont connu les plus fortes baisses ce mois-ci. En Europe, les valeurs de croissance surperforment les valeurs dites « Value ». Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Février 2024

Les chiffres économiques publiés en février sont restés, dans l'ensemble, bons aux Etats-Unis et médiocres en Europe. Dans les économies émergentes, une légère amélioration a été observée. Aux Etats-Unis comme en Europe, la désinflation a continué, mais de façon moins rapide que fin 2023. Les grandes banques centrales occidentales ont réitéré qu'elles baisseraient probablement leurs taux au cours des prochains mois, mais peut-être un peu plus tardivement qu'attendu par les marchés. Les actions sont restées orientées à la hausse. Les Etats-Unis surperforment l'Europe. Les marchés de la zone euro font mieux, avec comme principaux contributeurs, l'Italie et les Pays-Bas. Hors zone euro, le marché suédois a su tirer son épingle du jeu en

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

février. En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques l'emportent face aux valeurs défensives. En tête, la consommation discrétionnaire, la technologie et l'industrie. L'immobilier ainsi que les services aux collectivités enregistrent les plus forts reculs. En Europe, les valeurs de croissance surperforment les valeurs dites « value ». Pendant la période sous revue, nous avons réduit notre exposition aux valeurs Value et renforcé notre position sur les « Technologies vertes ».

Mars 2024

Les chiffres économiques publiés en mars ont confirmé la bonne tenue de l'économie américaine. En Europe, ils ont signalé une très légère amélioration à partir d'une situation de quasi-stagnation. Dans les pays émergents, les indicateurs ont plutôt montré des divergences entre régions. De part et d'autre de l'Atlantique, le ralentissement de l'inflation a continué, mais de façon plus graduelle que fin 2023. Les Etats-Unis sous-performent l'Europe. Les marchés de la zone euro font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie et l'Espagne. Hors zone euro, le marché suédois a su tirer son épingle du jeu en mars. En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques surperforment les valeurs défensives. En tête, le secteur bancaire, le secteur de l'immobilier et le secteur de l'énergie. Le secteur des biens de consommation de base ainsi que le secteur des biens de consommation cycliques sont les grands perdants ce mois-ci malgré leurs performances positives. En Europe, les valeurs de croissance sous-performent les valeurs dites « value ». Pendant la période sous revue, nous n'avons pas modifié notre allocation.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE - C en devise EUR : 10,28% / 14,79% avec une Tracking Error de 0,76%
- Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE - D en devise EUR : 10,28% / 14,79% avec une Tracking Error de 0,76%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.5% 25-04-29	47 913 972,60	45 715 600,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-26	27 595 232,86	26 914 753,41
ALLEMAGNE 2% 15/08/2023	25 498 630,14	25 000 000,00
ALLEMAGNE 1.50% 05/23	25 369 917,81	25 000 000,00
FRANCE 1.75% 25/05/2023	22 383 505,21	22 000 000,00
DEUTSCHLAND REP 4.75% 04/07/28	20 210 222,60	19 379 675,00
AMUNDI FUNDS TOP EUROPEAN PLAYERS Z EUR AD D	16 294 375,11	13 447 777,06
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.1% 15-11-29	14 891 075,34	14 554 350,00
SPGB 4.4% 10/31/23	13 566 532,88	13 000 000,00
ISPIM 4 10/30/23	10 396 761,32	10 000 000,00

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 10 544 507,21**

o Prêts de titres : 10 544 507,21

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 93 213 179,85**

o Change à terme : 42 362 074,95

o Future : 50 851 104,90

o Options :

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BARCLAYS BANK IRELAND PLC BNP PARIBAS SECURITIES BOFA SECURITIES EUROPE SA CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATIXIS SOCIETE GENERALE PAR UBS EUROPE SE	BNP PARIBAS FRANCE HSBC FRANCE EX CCF MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	4 312 115,55
. Obligations	7 016 408,13
. OPCVM	
. Espèces (*)	2 274 408,03
Total	13 602 931,71
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	66 272,42
. Autres revenus	
Total des revenus	66 272,42
. Frais opérationnels directs (**)	24 766,02
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	24 766,02

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(**) dont 24 215,99 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	10 544 507,21				
% de l'Actif Net*	2,92%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	10 544 507,21				
% de l'Actif Net	2,93%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

LYXOR CORE MSCI EMU (DR) UCITS ETF ESPAGNE	2 392 018,19				
UBS GROUP AG SUISSE	2 154 598,77				
ENI SPA ITALIE	1 661 258,98				
ING GROEP NV PAYS-BAS	910 300,74				
WPP FINANCE 2013 ROYAUME-UNI	634 500,65				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA ESPAGNE	563 157,14				
CORP NAC DEL COBRE DE CHILE CHILI	514 356,19				
DAIMLER TRUCKS FINANCE NORTH AMERICA LLC ETATS-UNIS	414 640,56				
NESTLE HOLDINGS INC ETATS-UNIS	371 061,86				
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICES LLC ETATS-UNIS	335 099,41				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BARCLAYS BANK IRELAND PLC IRLANDE	4 427 345,65				
SOCIETE GENERALE PAR FRANCE	2 199 027,12				
NATIXIS FRANCE	1 501 491,05				
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT ALLEMAGNE	1 341 071,69				
J.P.MORGAN AG FRANCFORT ALLEMAGNE	356 688,71				
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	276 271,86				
UBS EUROPE SE ALLEMAGNE	183 016,49				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	139 401,39				
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE	94 167,32				
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE ALLEMAGNE	25 184,55				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	4 312 115,55				
- Obligations	7 016 408,13				
- OPC					
- TCN					
- Cash	2 274 408,03				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Livre Sterling	371 061,86				
Euro	11 420 864,86				
Dollar Us	1 811 004,99				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an	301,45				
Plus d'1 an	1 508 246,44				
Ouvertes	9 819 975,79				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois	1 025 987,97				
1 à 3 mois	2 090 962,36				
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	7 427 556,88				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	11 328 523,68				
Cash	2 274 408,03				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC	66 272,42			
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC	550,03			
- Gestionnaire				
- Tiers	24 215,99			

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 26,10%.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- **Armement nucléaire**

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.08.20 10:28:27 +0200



OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Bilan Actif au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	372 060 531,53	361 354 215,71
Actions et valeurs assimilées	66 127 882,14	69 109 732,91
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	66 127 882,14	69 109 732,91
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	7 016 408,13	229 774,67
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	7 016 408,13	229 774,67
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	286 948 680,26	271 097 045,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	286 948 680,26	271 097 045,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	10 551 989,47	20 131 857,71
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	10 551 989,47	20 131 857,71
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 415 571,53	785 805,13
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 415 571,53	785 805,13
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	65 392 373,41	43 696 819,47
Opérations de change à terme de devises	42 362 074,95	13 621 303,40
Autres	23 030 298,46	30 075 516,07
COMPTES FINANCIERS	3 092 594,65	17 480 583,85
Liquidités	3 092 594,65	17 480 583,85
TOTAL DE L'ACTIF	440 545 499,59	422 531 619,03

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Bilan Passif au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	349 623 849,23	351 945 708,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 277 065,51	1 447 740,73
Report à nouveau (a)	58,61	108,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-577 553,21	-3 133 565,83
Résultat de l'exercice (a, b)	9 358 649,88	5 145 553,79
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	359 682 070,02	355 405 545,50
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 696 475,52	13 478 101,13
Opérations de cession sur instruments financiers		6 194,06
Opérations temporaires sur titres	11 328 526,02	12 686 101,94
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	2,34	815,44
Autres opérations temporaires	11 328 523,68	12 685 286,50
Instruments financiers à terme	1 367 949,50	785 805,13
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 367 949,50	785 805,13
Autres opérations		
DETTES	66 251 178,05	53 647 972,40
Opérations de change à terme de devises	42 572 858,70	13 619 013,44
Autres	23 678 319,35	40 028 958,96
COMPTES FINANCIERS	1 915 776,00	
Concours bancaires courants	1 915 776,00	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	440 545 499,59	422 531 619,03

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Hors-Bilan au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0624	26 284 450,00	
EURO STOXX 50 0623		10 609 890,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FSMI SWI 0624	10 645 232,59	
FTSE 100 FUT 0624	13 921 422,31	
XEUR FSMI SWI 0623		8 974 065,49
FTSE 100 FUT 0623		10 779 970,41
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Compte de Résultat au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	287 808,33	155 962,44
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 694 378,09	2 763 467,56
Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 221 643,13	4 235 666,11
Produits sur titres de créances	1 131,44	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	66 272,42	63 450,65
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	1 812 387,89	2 095 215,94
TOTAL (1)	14 083 621,30	9 313 762,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	208 727,06	72 158,41
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	43 659,26	31 798,79
Autres charges financières		
TOTAL (2)	252 386,32	103 957,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	13 831 234,98	9 209 805,50
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	3 901 332,94	3 931 066,47
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	9 929 902,04	5 278 739,03
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-571 252,16	-133 185,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	9 358 649,88	5 145 553,79

(*) 31/03/2023 : Les frais de gestion intègrent des honoraires liés à la récupération de crédit d'impôt pour un montant de 2 959.38 euros.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010101972 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C : Taux de frais maximum de 1,13% TTC.

FR0010106856 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D : Taux de frais maximum de 1,13% TTC.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

2. Évolution de l'actif net au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	355 405 545,50	374 857 883,51
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 354 535,67	6 687 014,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-32 164 224,95	-24 496 327,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 446 749,80	9 557 432,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 554 239,13	-9 834 158,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 083 736,76	3 385 853,87
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 709 538,48	-5 128 765,15
Frais de transactions	-407 824,59	-287 271,67
Différences de change	564 538,15	-1 894 788,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	24 967 514,01	-2 533 087,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>57 842 016,29</i>	<i>32 874 502,28</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-32 874 502,28</i>	<i>-35 407 589,29</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-133 323,60	-142 625,54
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-123 098,47</i>	<i>10 225,13</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-10 225,13</i>	<i>-152 850,67</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-101 301,16	-44 353,94
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 929 902,04	5 278 739,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	359 682 070,02	355 405 545,50

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	312 949,65	0,09
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 703 458,48	1,86
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	7 016 408,13	1,95
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	26 284 450,00	7,31
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	26 284 450,00	7,31
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	24 566 654,90	6,83
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	24 566 654,90	6,83

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	7 016 408,13	1,95						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 092 594,65	0,86
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	7 016 408,13	1,95						
Comptes financiers							1 915 776,00	0,53
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			301,45		968 631,97	0,27	539 614,47	0,15	5 507 860,24	1,53
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 092 594,65	0,86								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres			301,45		968 631,97	0,27	539 614,47	0,15	5 507 860,24	1,53
Comptes financiers	1 915 776,00	0,53								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	14 293 884,27	3,97	7 564 395,87	2,10	3 082 685,51	0,86	6 483 131,69	1,80
Obligations et valeurs assimilées	371 061,86	0,10					1 811 004,99	0,50
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	147 577,89	0,04	2 969 685,45	0,83	592 058,85	0,16	430 242,64	0,12
Créances	23 472 934,82	6,53	14 755 953,70	4,10	4 868 004,85	1,35	44 557,64	0,01
Comptes financiers	484 610,21	0,13	107 662,87	0,03	96 311,59	0,03	129 601,95	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres	371 061,86	0,10					1 811 004,99	0,50
Dettes	11 424 074,05	3,18	7 280 943,75	2,02	2 286 816,48	0,64	130,63	
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	13 921 422,31	3,87	10 645 232,59	2,96				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	42 362 074,95
	Ventes à règlement différé	20 926 937,07
	Dépôts de garantie en espèces	1 947 960,67
	Coupons et dividendes en espèces	155 400,72
TOTAL DES CRÉANCES		65 392 373,41
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	42 572 858,70
	Achats à règlement différé	20 990 204,79
	Frais de gestion fixe	329 765,74
	Collatéraux	2 274 408,03
	Autres dettes	83 940,79
TOTAL DES DETTES		66 251 178,05
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-858 804,64

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 749,248	2 327 923,22
Parts rachetées durant l'exercice	-36 958,923	-31 593 154,43
Solde net des souscriptions/rachats	-34 209,675	-29 265 231,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	382 106,634	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D		
Parts souscrites durant l'exercice	44,342	26 612,45
Parts rachetées durant l'exercice	-942,509	-571 070,52
Solde net des souscriptions/rachats	-898,167	-544 458,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 012,557	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 823 413,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	77 919,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	28/03/2024
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			7 958,02
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	7 958,02
Obligations			
TCN			
OPC			286 948 680,26
	FR0013257219	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR Part Z-D	22 806 468,06
	FR0013257474	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	6 907 607,01
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	418 621,57
	LU2305762382	AMUNDI FD EUROP EQUI GREEN IMPACT Z EUR	14 313 970,20
	LU1691800673	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS I EUR C	40 279 425,25
	LU1328850448	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	12 314 409,96
	LU1638831559	AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY CONSERVATIVE Z EUR AD D	9 462 112,90
	LU1691801218	AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	36 214 518,71
	LU2151177313	AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY ESG IMPROV Z	47 753 323,35
	LU1691800244	AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY I EUR AD D	10 258 340,36
	LU1880408452	AMUNDI FUNDS TOP EUROPEAN PLAYERS Z EUR AD D	44 179 526,33
	LU1437019992	AMUNDI INDEX EQUITY EUROPE LOW CARBON IE	1 424 944,00
	LU1861137484	AMUNDI INDEX MSCI EURO S UCITS ETF DR A	15 776 881,18
	FR0013256211	CPR Actions Euro Restructurations Z-D	2 309 615,28
	FR0013258563	CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D	8 594 279,55
	LU2570612999	CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	2 344 393,00
	FR0013258605	Cpr Silver Age Z-D	11 590 243,55
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			286 956 638,28

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	58,61	108,12
Résultat	9 358 649,88	5 145 553,79
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	9 358 708,49	5 145 661,91

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	9 170 383,49	5 041 975,34
Total	9 170 383,49	5 041 975,34

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D		
Affectation		
Distribution	188 314,72	103 623,30
Report à nouveau de l'exercice	10,28	63,27
Capitalisation		
Total	188 325,00	103 686,57
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	11 012,557	11 910,724
Distribution unitaire	17,10	8,70
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	5 844,72	3 327,14

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 277 065,51	1 447 740,73
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-577 553,21	-3 133 565,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	699 512,30	-1 685 825,10

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-565 350,54	-3 070 607,04
Total	-565 350,54	-3 070 607,04

	28/03/2024	31/03/2023
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 264 862,84	1 384 781,94
Capitalisation		
Total	1 264 862,84	1 384 781,94

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	328 702 586,91	400 457 386,52	374 857 883,51	355 405 545,50	359 682 070,02
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C en EUR					
Actif net	320 529 122,82	392 449 217,72	367 184 218,71	348 255 480,48	352 495 321,82
Nombre de titres	541 507,389	494 086,954	437 747,931	416 316,309	382 106,634
Valeur liquidative unitaire	591,92	794,29	838,80	836,51	922,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,45	8,43	56,37	-7,37	-1,47
Capitalisation unitaire sur résultat	25,58	4,50	4,97	12,11	23,99
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D en EUR					
Actif net	8 173 464,09	8 008 168,80	7 673 664,80	7 150 065,02	7 186 748,20
Nombre de titres	18 288,358	13 886,138	12 667,643	11 910,724	11 012,557
Valeur liquidative unitaire	446,92	576,70	605,76	600,30	652,59
+/- values nettes unitaire non distribuées	74,88	80,76	121,54	116,26	114,85
Distribution unitaire sur résultat	19,36	3,32	3,59	8,70	17,10
Crédit d'impôt unitaire	0,509	0,411	0,43	0,285	(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	60	12 420,00	
ALLIANZ SE-REG	EUR	64	17 779,20	
BASF SE	EUR	4 985	263 856,05	0,07
BAYER	EUR	375	10 661,25	0,01
BECHTLE AG	EUR	449	21 992,02	0,01
BEIERSDORF AG	EUR	3 826	516 318,70	0,15
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	144	15 402,24	
BMW VZ	EUR	1 657	164 705,80	0,05
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	101	7 886,08	
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	2 809	325 282,20	0,09
COMMERZBANK AG	EUR	64	814,72	
CONTINENTAL AG	EUR	146	9 767,40	0,01
COVESTRO AG	EUR	292	14 798,56	0,01
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	3 453	162 152,88	0,05
DELIVERY HERO SE	EUR	173	4 587,10	
DEUTSCHE BANK AG	EUR	19 702	287 294,56	0,08
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 123	212 976,95	0,06
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	659	4 798,18	0,01
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	2 282	91 086,03	0,02
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	30 442	684 945,00	0,19
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	55	5 075,40	
E.ON AG NOM.	EUR	1 764	22 729,14	0,01
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	953	17 463,73	0,01
FREENET NOM.	EUR	3 565	92 975,20	0,02
FRESENIUS	EUR	5 682	142 050,00	0,04
FRESENIUS MEDICAL	EUR	313	11 158,45	
GEA GROUP	EUR	182	7 132,58	
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	851	215 898,70	0,06
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	220	22 429,00	0,01
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	554	41 273,00	0,01
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	535	35 716,60	0,01
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	794	25 022,91	
KNORR-BREMSE AG	EUR	94	6 589,40	
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	87	6 923,46	
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	2 447	180 613,07	0,05
MERCK KGA	EUR	658	107 648,80	0,03
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	42	9 878,40	
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	145	65 583,50	0,02
NEMETSCHKE	EUR	248	22 746,56	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORSCHE A HOLDING	EUR	136	6 680,32	
PUMA SE	EUR	145	6 092,90	0,01
RATIONAL AG	EUR	1	799,00	
RWE AG	EUR	606	19 064,76	
SAP SE	EUR	5 388	972 318,48	0,27
SARTORIUS PRIV.	EUR	37	13 638,20	
SCOUT24 AG	EUR	2 706	189 041,16	0,05
SIEMENS AG-REG	EUR	5 200	920 192,00	0,25
SIEMENS ENERGY AG	EUR	249	4 234,25	
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	1 485	84 229,20	0,02
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	977	20 087,38	
SYMRISE AG	EUR	171	18 972,45	0,01
TALANX AG	EUR	8 219	603 274,60	0,17
VOLKSWAGEN AG	EUR	54	7 646,40	
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	65	7 984,60	
VONOVIA SE	EUR	83	2 274,20	
ZALANDO SE	EUR	10	264,90	
TOTAL ALLEMAGNE			6 745 227,62	1,87
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK	EUR	138	5 699,40	
OMV AG	EUR	3 117	136 711,62	0,04
VERBUND	EUR	573	38 820,75	0,01
VOEST-ALPINE AG	EUR	333	8 658,00	
TOTAL AUTRICHE			189 889,77	0,05
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	152	6 523,84	
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	313	17 671,98	
D'IETEREN GROUP	EUR	50	10 280,00	
ELIA SYSTEM	EUR	245	24 500,00	0,01
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	127	8 897,62	0,01
KBC GROUPE	EUR	3 575	248 176,50	0,07
LOTUS BAKERIES	EUR	17	152 150,00	0,04
SOFINA	EUR	10	2 080,00	
SYENSQO SA	EUR	150	13 167,00	
UMICORE	EUR	759	15 176,21	0,01
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	180	20 592,00	0,01
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	198	5 239,08	
TOTAL BELGIQUE			524 454,23	0,15
BERMUDES				
HISCOX LTD	GBP	10 201	147 952,98	0,04
TOTAL BERMUDES			147 952,98	0,04
CHILI				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	391	9 325,10	0,01
TOTAL CHILI			9 325,10	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANEMARK				
A.P. MOELLER-MAERSK AS SHS A	DKK	2	2 368,95	
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	2	2 411,58	
CARLSBERG AS.B	DKK	2 331	294 882,91	0,09
COLOPLAST B	DKK	153	19 125,51	0,01
DANSKE BANK AS	DKK	147	4 071,62	
DEMANT A/S	DKK	2 416	111 099,07	0,03
DSV A/S	DKK	44	6 618,58	
GENMAB	DKK	1 962	548 171,07	0,15
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	24 984	2 951 923,74	0,82
NOVOZYMES B	DKK	314	17 057,62	
ORSTED	DKK	366	18 861,83	0,01
PANDORA A/S	DKK	69	10 309,76	
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	13	3 954,55	
TRYG A/S	DKK	409	7 797,27	
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	79	2 044,11	0,01
TOTAL DANEMARK			4 000 698,17	1,12
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	490	55 296,50	0,02
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	4 088	158 532,64	0,04
AENA SME SA	EUR	4 141	755 525,45	0,21
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	3 652	217 074,88	0,06
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	355	3 919,20	
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	1 642	7 424,30	
CAIXABANK S.A.	EUR	29 162	131 024,87	0,04
CELLNEX TELECOM SA	EUR	763	25 003,51	0,01
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	1 586	19 896,37	
ENAGAS SA	EUR	2 041	28 094,37	0,01
ENDESA SA	EUR	2 195	37 677,18	0,01
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	1 009	8 413,04	
IBERDROLA SA	EUR	61 452	706 390,74	0,19
INDITEX	EUR	1 407	65 664,69	0,02
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	52	1 045,20	
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	18 703	295 600,92	0,08
REPSOL	EUR	3 793	58 563,92	0,02
TELEFONICA SA	EUR	10 050	41 094,45	0,02
TOTAL ESPAGNE			2 616 242,23	0,73
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	1 036	42 838,60	0,01
FORTUM CORPORATION	EUR	953	10 907,09	0,01
KESKO OYJ B	EUR	4 165	72 116,98	0,02
KONE OY B NEW	EUR	179	7 722,06	
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	600	6 603,00	
NESTE OYJ	EUR	1 944	48 794,40	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOKIA (AB) OYJ	EUR	92 357	303 946,89	0,08
NORDEA BANK ABP	SEK	601	6 203,60	0,01
ORION CORPORATION	EUR	425	14 692,25	0,01
SAMPO PLC	EUR	203	8 021,55	
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	1 264	16 286,64	
UPM-KYMMENE OY	EUR	508	15 681,96	0,01
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	9 232	130 078,88	0,03
TOTAL FINLANDE			683 893,90	0,19
FRANCE				
ACCOR	EUR	270	11 691,00	0,01
AEROPORTS DE PARIS	EUR	10	1 271,00	
AIR LIQUIDE	EUR	10	1 928,40	
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	129	24 876,36	
ALSTOM	EUR	10	141,30	
ARKEMA	EUR	150	14 631,00	0,01
AXA	EUR	3 821	133 028,12	0,03
BIOMERIEUX	EUR	188	19 223,00	
BKW	CHF	1 883	267 907,68	0,07
BNP PARIBAS	EUR	9 908	652 540,88	0,18
BOLLORE SE	EUR	4 357	26 969,83	
BOUYGUES	EUR	243	9 192,69	
BUREAU VERITAS SA	EUR	341	9 643,48	0,01
CAPGEMINI SE	EUR	176	37 540,80	0,01
CARREFOUR	EUR	4 628	73 469,50	0,02
COVIVIO	EUR	84	4 006,80	
CREDIT AGRICOLE	EUR	576	7 958,02	
DANONE	EUR	12 038	720 955,82	0,20
DASSAULT AVIATION SA	EUR	28	5 712,00	
DASSAULT SYST.	EUR	6 027	247 348,08	0,07
EDENRED	EUR	117	5 786,82	
EIFFAGE	EUR	57	5 993,55	
ENGIE	EUR	45	697,95	
ENGIE SA PF	EUR	1 168	18 115,68	
ENGIE SA-PF-2026	EUR	26	403,26	
ESSILORLUXOTTICA	EUR	116	24 325,20	
EURAZEO PRIME DE FIDELITE	EUR	50	4 062,50	
GECINA SA	EUR	52	4 921,80	
GETLINK SE	EUR	532	8 394,96	
HERMES INTERNATIONAL	EUR	145	343 070,00	0,10
IPSEN	EUR	2 239	246 961,70	0,07
KERING	EUR	142	52 021,70	0,01
KLEPIERRE	EUR	226	5 424,00	0,01
L'OREAL	EUR	21	9 211,65	0,01
L'OREAL PRIME FID	EUR	573	251 346,45	0,07

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	2 966	112 055,48	0,04
LEGRAND SA	EUR	4 037	396 514,14	0,11
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1 752	1 460 642,40	0,40
MICHELIN (CGDE)	EUR	3 455	122 721,60	0,04
ORANGE	EUR	25 605	278 787,24	0,08
PERNOD RICARD	EUR	139	20 843,05	0,01
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	1 545	156 122,25	0,04
REMY COINTREAU	EUR	113	10 558,72	
RENAULT SA	EUR	219	10 248,11	
REXEL	EUR	2 352	58 870,56	0,02
SAFRAN SA	EUR	3 102	651 575,10	0,18
SAINT-GOBAIN	EUR	137	9 854,41	0,01
SANOFI	EUR	6 227	566 407,92	0,16
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	53	14 007,90	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	360	75 474,00	0,02
SEB PRIME FIDELITE	EUR	58	6 878,80	0,01
SEB SA PF26	EUR	34	4 032,40	
SOCIETE GENERALE SA	EUR	212	5 259,72	
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	74	5 881,52	
SODEXO SA-PF	EUR	82	6 517,36	
SOPRA STERIA	EUR	307	68 890,80	0,02
SR TELEPERFORMANCE	EUR	38	3 423,04	
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	5 342	125 056,22	0,04
THALES	EUR	4 086	645 792,30	0,18
TOTALENERGIES SE	EUR	18 685	1 185 936,95	0,33
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	20	1 490,00	
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 112	33 504,56	0,01
VINCI SA	EUR	1 844	218 993,44	0,06
VIVENDI	EUR	12 025	121 452,50	0,04
WORLDLINE SA	EUR	111	1 274,28	
TOTAL FRANCE			9 629 839,75	2,68
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	14 427	67 864,61	0,02
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	6 026	56 945,70	0,02
CRH PLC	GBP	255	20 365,40	0,01
DCC PLC	GBP	125	8 421,55	
EXPERIAN PLC	GBP	4 030	162 812,09	0,04
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	GBP	37	6 833,50	
GLANBIA PLC	EUR	2 508	45 846,24	0,01
KERRY GROUP PLC-A	EUR	951	75 547,44	0,02
KINGSPAN GROUP	EUR	55	4 645,30	
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	387	16 358,49	0,01
TOTAL IRLANDE			465 640,32	0,13

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ISLE OF MAN				
ENTAIN PLC	GBP	806	7 517,45	
TOTAL ISLE OF MAN			7 517,45	
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	358	599,11	
AMPLIFON	EUR	527	17 812,60	
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	358	8 398,68	
AZIMUT HOLDING	EUR	5 610	141 259,80	0,04
BANCO BPM SPA	EUR	877	5 409,34	
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	2 745	25 566,93	0,01
DIASORIN SPA	EUR	13	1 163,50	
ENEL SPA	EUR	5 494	33 617,79	
ENI SPA	EUR	26 167	383 294,22	0,11
FERRARI NV	EUR	26	10 504,00	
FINECOBANK SPA	EUR	323	4 484,86	
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	2 463	25 935,39	0,01
INTESA SANPAOLO	EUR	2 281	7 671,00	
LEONARDO SPA	EUR	10	232,80	
MEDIOBANCA SPA	EUR	572	7 899,32	
MONCLER SPA	EUR	203	14 043,54	0,01
NEXI SPA	EUR	563	3 307,06	
POSTE ITALIANE	EUR	874	10 142,77	0,01
PRYSMIAN SPA	EUR	125	6 048,75	
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	428	21 930,72	0,01
SNAM	EUR	55 546	243 069,30	0,07
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	67 047	15 092,28	0,01
TERNA	EUR	21 162	162 100,92	0,04
UNICREDIT SPA	EUR	14 055	494 384,63	0,14
TOTAL ITALIE			1 643 969,31	0,46
JERSEY				
WPP PLC	GBP	3 280	28 911,73	0,01
TOTAL JERSEY			28 911,73	0,01
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	413	10 512,92	0,01
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	237	14 001,96	
TENARIS SA ORD REG	EUR	1 924	35 238,06	
TOTAL LUXEMBOURG			59 752,94	0,01
NORVEGE				
ADEVINTA ASA	NOK	1 323	12 850,03	0,01
AKER BP ASA	NOK	1 780	40 988,69	0,01
DNB BANK ASA	NOK	9 413	172 810,68	0,05
EQUINOR ASA	NOK	27 262	666 396,69	0,19
GJENSID FORSIKR	NOK	467	6 265,73	
KONGSBERG GRUPPEN	NOK	86	5 501,39	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOWI ASA	NOK	16 115	273 637,97	0,08
NORSK HYDRO ASA	NOK	52 829	267 831,06	0,07
ORKLA ASA	NOK	3 910	25 542,73	
SALMAR ASA	NOK	7 916	483 344,55	0,13
TELENOR	NOK	2 499	25 754,64	
YARA INTERNATIONAL	NOK	9 926	290 498,48	0,08
TOTAL NORVEGE			2 271 422,64	0,63
PAYS-BAS				
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	159	2 520,15	
ADYEN NV	EUR	308	482 944,00	0,13
AEGON NV	EUR	22 259	125 763,35	0,03
AERCAP HOLDINGS	USD	2 115	170 198,75	0,05
AIRBUS SE	EUR	8 725	1 489 532,00	0,41
AKZO NOBEL	EUR	983	68 003,94	0,02
ARGEN-X SE - W/I	EUR	46	16 840,60	0,01
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	47	26 597,30	
ASML HOLDING NV	EUR	1 532	1 366 850,40	0,38
ASR NEDERLAND NV	EUR	148	6 717,72	
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	151	21 426,90	0,01
EURONEXT NV - W/I	EUR	89	7 849,80	
EXOR NV	EUR	55	5 667,75	
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	307	11 260,76	
HEINEKEN	EUR	3 942	352 178,28	0,10
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	1 479	110 629,20	0,03
IMCD BV	EUR	44	7 187,40	0,01
ING GROEP NV	EUR	262	3 994,45	
JDE PEET'S BV	EUR	1 259	24 500,14	
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	18 174	503 783,28	0,14
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	111 774	387 408,68	0,11
NN GROUP NV	EUR	195	8 349,90	
OCI NV REG	EUR	8 351	212 031,89	0,06
PROSUS NV	EUR	15 415	448 191,13	0,12
QIAGEN N.V.	EUR	8 205	325 205,18	0,09
RANDSTAD N.V.	EUR	3 501	171 268,92	0,05
ROYAL PHILIPS	EUR	757	14 084,74	
SIGNIFY NV	EUR	3 287	93 942,46	0,03
STELLANTIS NV	EUR	6 582	173 402,79	0,05
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	573	15 975,24	0,01
WOLTERS KLUWER	EUR	3 801	551 905,20	0,16
TOTAL PAYS-BAS			7 206 212,30	2,00
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	7 827	28 255,47	0,01
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	4 028	61 688,82	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JERONIMO MARTINS	EUR	1 128	20 732,64	0,01
TOTAL PORTUGAL			110 676,93	0,03
ROYAUME-UNI				
3I GROUP PLC	GBP	24 679	810 846,38	0,23
ADMIRAL GROUP PLC	GBP	31	1 028,68	
ANGLO AMERICAN	GBP	13 519	308 630,73	0,08
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	92	6 069,13	0,01
ASSOCIATE BRITISH FOOD	GBP	1 036	30 269,93	0,01
ASTRAZENECA PLC	GBP	7 641	954 331,81	0,26
AUTO TRADER GROUP PLC	GBP	3 847	31 506,74	
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	1 158	6 726,28	
BARCLAYS PLC	GBP	1 923	4 120,64	
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	GBP	32 152	178 858,31	0,05
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	GBP	1 700	94 609,04	0,02
BP PLC	GBP	29 043	168 391,31	0,05
BT GROUP PLC	GBP	23 046	29 557,21	0,01
BUNZL	GBP	11 284	402 288,23	0,11
BURBERRY GROUP PLC	GBP	353	5 008,35	
CENTRICA PLC	GBP	16 268	24 289,26	
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	449	29 081,06	0,01
COMPASS GROUP PLC	GBP	4 790	130 149,95	0,03
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	260	14 907,54	
DIAGEO	GBP	21 348	730 493,88	0,20
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	623	11 731,07	0,01
GAMES WORKSHOP GROUP	GBP	764	89 719,40	0,02
GREGGS	GBP	2 016	67 769,86	0,02
GSK PLC	GBP	68 750	1 373 954,62	0,38
HALEON PLC	GBP	4 608	17 953,39	0,01
HALMA PLC	GBP	1 399	38 748,84	0,01
HARGREAVES LANSDOWN PLC	GBP	329	2 832,26	
HIKMA PHARMACEUTICALS	GBP	781	17 525,57	0,01
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	38 406	278 066,72	0,07
INFORMA PLC	GBP	12 153	118 153,97	0,03
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	5 857	564 634,12	0,16
INTERTEK GROUP	GBP	108	6 297,21	0,01
ITV PLC	GBP	128 334	110 929,10	0,03
JD SPORTS FASHION PLC	GBP	2 468	3 882,64	
KINGFISHER PLC NEW	GBP	3 562	10 390,82	0,01
LAND SECURITIES GROUP PLC	GBP	917	7 059,70	
LEGAL&GENERAL GROUP PLC	GBP	145 158	431 933,97	0,12
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	6 938	4 200,37	0,01
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	1 113	123 543,72	0,04
M&G PLC	GBP	2 495	6 434,86	
MAN GROUP PLC	GBP	36 594	114 453,90	0,04

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	579	4 557,78	
MONDI PLC	GBP	990	16 159,37	0,01
NATIONAL GRID PLC	GBP	84 811	1 057 471,50	0,30
NATWEST GROUP PLC	GBP	1 551	4 816,55	
NEXT PLC	GBP	1 979	213 698,20	0,05
NMC HEALTH	GBP	2 648	3,10	
OCADO GROUP PLC	GBP	1 235	6 574,06	0,01
PEARSON ORD	GBP	27 354	333 386,37	0,09
PERSIMMON PLC	GBP	564	8 681,49	
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	GBP	45 548	294 401,13	0,09
PRUDENTIAL PLC	GBP	378	3 285,03	
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	10 567	557 673,59	0,15
RELX PLC	GBP	27 914	1 117 931,29	0,31
RENTOKIL INITIAL 05	GBP	1 143	6 306,25	0,01
RIGHTMOVE PLC	GBP	181	1 163,55	
RIO TINTO PLC	GBP	149	8 743,59	0,01
ROLLS-ROYCE HLD	GBP	56 042	279 701,98	0,07
SAGE GROUP	GBP	2 996	44 346,90	0,01
SAINSBURY J. PLC	GBP	7 293	23 065,99	0,01
SCHRODERS PLC	GBP	1 494	6 580,97	
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC	GBP	1 661	32 056,26	0,01
SEGRO PLC	GBP	719	7 600,82	0,01
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	1 133	32 733,03	
SHELL PLC	GBP	29 844	916 316,74	0,25
SHELL RTS	GBP	1 898		
SMITH(DS)	GBP	21 549	99 988,16	0,03
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	23 030	267 109,75	0,08
SMITHS GROUP PLC	GBP	8 315	159 647,62	0,04
SPECTRIS PLC	GBP	1 790	69 238,32	0,01
SPIRAX SARCO ENGINEERING PLC	GBP	53	6 230,19	
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	72 751	571 320,21	0,15
STANDARD LIFE --- REGISTERED SHS	GBP	2 133	3 520,28	
ST JAMES'S PLACE PLC	GBP	517	2 808,90	
TATE & LYLE PLC	GBP	7 043	50 869,09	0,01
TAYLOR WIMPEY	GBP	6 560	10 515,80	
TESCO PLC	GBP	58 126	201 651,23	0,06
UNILEVER PLC	EUR	10 920	507 998,40	0,14
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	7 881	94 854,07	0,03
VODAFONE GROUP PLC	GBP	36 712	30 255,90	0,01
WHITBREAD PLC	GBP	292	11 318,65	0,01
TOTAL ROYAUME-UNI			14 425 962,68	4,01
SUEDE				
ALFA LAVAL	SEK	211	7 688,67	
ASSA ABLOY AB	SEK	320	8 509,87	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ATLAS COPCO AB	SEK	16 156	221 256,62	0,06
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	308	4 822,17	0,01
Beijer Ref AB - Registered Shs -B-	SEK	10	137,69	
BOLIDEN AB	SEK	24 321	626 031,98	0,17
ELEKTA AB	SEK	2 454	17 149,10	
EPIROC AB-A	SEK	316	5 502,91	
EPIROC AB-B	SEK	399	6 264,18	
EQT AB	SEK	179	5 248,48	
ERICSSON(LM) B	SEK	4 316	21 542,63	
ESSITY	SEK	1 073	23 619,38	0,01
EVOLUTION AB	SEK	3 687	424 828,73	0,12
FASTIGHETS AB BALDER-B SHRS	SEK	726	4 946,46	
GETINGE INDUSTRIER AB -B-	SEK	301	5 614,43	
HENNES AND MAURITZ B	SEK	580	8 768,31	
HEXAGON AB-B SHS	SEK	15 927	174 744,62	0,05
HOLMEN AB-B SHARES	SEK	2 204	83 098,51	0,02
HUSQVARNA AB CL B	SEK	900	7 142,02	
INDUSTRIVARDEN S.A	SEK	167	5 323,23	
INDUSTRIVARDEN S C	SEK	170	5 418,86	0,01
INDUTRADE AB	SEK	244	6 167,61	
INVESTMENT AB LATOUR-B SHS	SEK	199	4 850,93	
INVESTOR AB-B SHS	SEK	363	8 444,75	0,01
LIFCO AB-B SHS	SEK	209	5 060,30	
LUNDBERGFÖRETAGEN S.B LIBRES	SEK	77	3 863,34	
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	11 201	50 980,65	0,02
SAAB AB	SEK	104	8 573,61	
SAGAX AB-B	SEK	10	244,54	
SANDVIK AB	SEK	425	8 748,05	
SECURITAS AB B	SEK	474	4 529,43	0,01
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN	SEK	20 980	263 340,06	0,07
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	3 393	55 972,16	0,01
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	19 071	271 334,02	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	575	5 390,00	
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB -B-	SEK	137	2 592,18	
SWEDBANK AB	SEK	302	5 552,01	
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB	SEK	13 183	305 030,97	0,09
TELE2 AB	SEK	4 556	34 678,94	0,01
TELIA AB	SEK	15 523	36 871,83	0,01
VOLVO AB-B-	SEK	12 650	317 783,60	0,09
VOLVO CAR AB-B W/I	SEK	1 019	3 580,79	
VOLVO S.A	SEK	205	5 233,29	0,01
TOTAL SUEDE			3 076 481,91	0,86
SUISSE				
ABB LTD	CHF	219	9 430,90	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	117	4 289,10	
ALCON INC	CHF	1 963	150 824,59	0,04
BACHEM HOLDING LTD	CHF	164	14 566,54	0,01
BALOISE HOLDING R	CHF	34	4 938,78	
BARRY CALLEBAUT AG	CHF	22	29 604,73	0,01
BC VAUDOISE - REGISTERED SHS	CHF	68	7 326,03	
BUCHER INDUSTRIES NOM	CHF	10	4 079,16	
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT UND SPRUNGLI AG	CHF	3	33 276,79	0,01
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	65	9 187,87	
CLARIANT AG-REG	CHF	66 921	838 619,37	0,23
COCACOLA HBC SA	GBP	840	24 592,32	0,01
DSM-FIRMENICH AG	EUR	128	13 491,20	
DUFREY AG-REG	CHF	166	6 404,50	
EMS-CHEMIE HOLDING AG N	CHF	18	12 804,93	
FLUGHAFEN ZURICH AG-REG	CHF	820	172 471,86	0,05
GALENICA SANTE LTD	CHF	1 678	129 720,48	0,04
GEBERIT NOM.	CHF	115	63 012,08	0,02
GIVAUDAN-REG	CHF	5	20 642,51	0,01
HELVETIA HOLDING LTD	CHF	171	21 850,73	
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	101	5 407,43	
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	31	7 998,97	
LAFARGEHOLCIM LTD	CHF	8 645	725 726,75	0,20
LOGITECH INTERNATIONAL SA	CHF	386	32 046,63	0,01
LONZA GROUP NOM.	CHF	34	18 881,32	0,01
NESTLE SA-REG	CHF	3 725	366 660,24	0,10
NOVARTIS AG-REG	CHF	19 469	1 748 657,45	0,49
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	6	7 944,49	0,01
ROCHE HOLDING	CHF	94	23 481,88	
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	5 256	1 241 123,82	0,35
SANDOZ GROUP AG	CHF	521	14 573,54	
SCHINDLER HOLDING AG	CHF	766	178 831,77	0,05
SCHINDLER HOLDING AG (NAMEN)	CHF	46	10 403,50	
SGS SA-REG	CHF	100	8 995,12	
SIKA AG-REG	CHF	559	154 353,53	0,04
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	69	18 520,59	0,01
STMICROELECTRONICS NV	EUR	16 457	657 210,30	0,18
STRAUMANN HOLDING	CHF	89	13 175,02	
SWATCH GROUP NOM.	CHF	154	6 475,04	
SWISSCOM AG-REG	CHF	113	64 053,66	0,02
SWISS LIFE HOLDING AG-REG	CHF	82	53 292,62	0,02
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	67	5 857,98	
SWISS RE AG	CHF	109	12 992,60	
TEMENOS AG - REG	CHF	398	26 381,95	0,01
THE SWATCH GROUP AG-B	CHF	34	7 319,04	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UBS GROUP AG	CHF	12 660	361 026,37	0,10
VAT GROUP SA	CHF	12	5 764,69	
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	1 247	623 403,86	0,18
TOTAL SUISSE			7 971 694,63	2,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			61 815 766,59	17,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées			61 815 766,59	17,19
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR Part Z-D	EUR	166,42	22 806 468,06	6,34
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	EUR	53,652	6 907 607,01	1,92
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	4,019	418 621,57	0,12
CPR Actions Euro Restructurations Z-D	EUR	18	2 309 615,28	0,64
CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-D	EUR	96,622	8 594 279,55	2,38
Cpr Silver Age Z-D	EUR	96,076	11 590 243,55	3,22
TOTAL FRANCE			52 626 835,02	14,62
LUXEMBOURG				
AMUNDI FD EUROP EQUI GREEN IMPACT Z EUR	EUR	15 348,127	14 313 970,20	3,98
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS I EUR C	EUR	27 048,965	40 279 425,25	11,20
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	EUR	97	12 314 409,96	3,43
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY CONSERVATIVE Z EUR AD D	EUR	7 997,188	9 462 112,90	2,63
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	EUR	24 042,834	36 214 518,71	10,07
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY ESG IMPROV Z	EUR	30 827,888	47 753 323,35	13,28
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY I EUR AD D	EUR	8 676,45	10 258 340,36	2,85
AMUNDI FUNDS TOP EUROPEAN PLAYERS Z EUR AD D	EUR	32 281,053	44 179 526,33	12,29
AMUNDI INDEX EQUITY EUROPE LOW CARBON IE	EUR	800	1 424 944,00	0,39
AMUNDI INDEX MSCI EURO S UCITS ETF DR A	EUR	190 589	15 776 881,18	4,38
CPR INVEST EURO STRAT AUTO Z EUR A	EUR	20	2 344 393,00	0,65
TOTAL LUXEMBOURG			234 321 845,24	65,15
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			286 948 680,26	79,77
TOTAL Organismes de placement collectif			286 948 680,26	79,77
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AIXTRON SE	EUR	8 460	207 270,00	0,06
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	529 032	2 392 018,19	0,66
BNP PARIBAS	EUR	783	51 568,38	0,02
ENI SPA	EUR	113 412	1 661 258,98	0,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 312 115,55	1,20
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AMEX 6.489% 30-10-31	USD	7 000	7 125,00	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPLIED MATERIALS 2.75% 01-06-50	USD	12 000	7 724,23	
BBVA 6.033% 13-03-35	USD	600 000	563 157,14	0,16
CORPORACION NACIONAL DEL COBRE DE CHILE 3.7% 30-01-50	USD	800 000	514 356,19	0,14
DAIMLER TRUCKS FINANCE NORTH AMERICA LLC 3.5% 07-04-25	USD	512 000	414 640,56	0,12
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	5	301,45	
ING GROEP NV 3.875% 12-08-29	EUR	900 000	910 300,74	0,25
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	233 000	245 548,85	0,07
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 5.148% 25-01-34	EUR	300 000	335 099,41	0,09
NESTLE 2.5% 04-04-32 EMTN	GBP	350 000	371 061,86	0,10
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	300 000	312 648,20	0,08
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 5.125% 18-09-34	USD	2 000	1 850,90	
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 5.5% 18-03-54	USD	1 000	921,98	
RYANAIR 2.875% 15-09-25 EMTN	EUR	240 000	241 343,21	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 5.5% 15-06-28	USD	309 000	294 065,62	0,08
UBS GROUP AG 4.75% 17-03-32	EUR	2 041 000	2 154 598,77	0,60
UNITEDHEALTH GROUP 4.2% 15-05-32	USD	8 000	7 163,37	
WPP FINANCE 2013 3.625% 12-09-29	EUR	633 000	634 500,65	0,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 016 408,13	1,95
TOTAL Titres reçus en garantie			11 328 523,68	3,15
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-11 328 523,68	-3,15
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	160	44 448,00	0,01
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	2 945	314 997,20	0,09
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	4 369	325 490,50	0,09
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	2 900	214 049,00	0,06
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	523	123 009,60	0,04
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	5 256	108 064,76	0,03
ZALANDO SE	EUR	223	5 907,27	
TOTAL ALLEMAGNE			1 135 966,33	0,32
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	3 058	207 179,50	0,06
VOEST-ALPINE AG	EUR	5 983	155 558,00	0,04
TOTAL AUTRICHE			362 737,50	0,10
BELGIQUE				
LOTUS BAKERIES	EUR	10	89 500,00	0,02
SOFINA	EUR	11	2 288,00	0,01
UMICORE	EUR	50	999,75	
TOTAL BELGIQUE			92 787,75	0,03
DANEMARK				
ORSTED	DKK	4 790	246 852,93	0,07
TRYG A/S	DKK	9 600	183 016,49	0,05
TOTAL DANEMARK			429 869,42	0,12

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	583	65 791,55	0,01
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	34	1 318,52	-0,01
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	67 272	304 170,35	0,09
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	41	514,35	
ENAGAS SA	EUR	1	13,77	
ENDESA SA	EUR	24 112	413 882,50	0,12
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	32	266,82	
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	3 548	71 314,80	0,02
TOTAL ESPAGNE			857 272,66	0,23
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	3 886	167 642,04	0,05
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	31 200	343 356,00	0,10
TOTAL FINLANDE			510 998,04	0,15
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	33	4 194,30	
AIR LIQUIDE	EUR	193	37 218,12	0,01
ALSTOM	EUR	85	1 201,05	
CARREFOUR	EUR	4 064	64 516,01	0,02
KERING	EUR	7	2 564,45	
L'OREAL	EUR	157	68 868,05	0,02
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	100	83 370,00	0,02
PERNOD RICARD	EUR	469	70 326,55	0,02
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	5 298	394 701,00	0,11
WORLDLINE SA	EUR	1	11,48	
TOTAL FRANCE			726 971,01	0,20
IRLANDE				
GLANBIA PLC	EUR	4 332	79 188,96	0,02
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	1 352	57 149,04	0,02
TOTAL IRLANDE			136 338,00	0,04
ITALIE				
A2A Az./ EX AEM	EUR	42 380	70 922,93	0,02
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	11	258,06	
DIASORIN SPA	EUR	100	8 950,00	0,01
INTESA SANPAOLO	EUR	182 029	612 163,53	0,17
LEONARDO SPA	EUR	62	1 443,36	
MEDIOBANCA SPA	EUR	49	676,69	
MONCLER SPA	EUR	2 220	153 579,60	0,04
SNAM	EUR	70 000	306 320,00	0,08
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	4 506	1 014,30	
TOTAL ITALIE			1 155 328,47	0,32
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	79	4 667,32	
TOTAL LUXEMBOURG			4 667,32	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
AEGON NV	EUR	51 590	291 483,50	0,08
ING GROEP NV	EUR	1	15,25	
JDE PEET'S BV	EUR	3 278	63 789,88	0,02
ROYAL PHILIPS	EUR	35	651,21	
STELLANTIS NV	EUR	20 000	526 900,00	0,15
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	8 246	229 898,48	0,06
TOTAL PAYS-BAS			1 112 738,32	0,31
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	25 000	382 875,00	0,11
TOTAL PORTUGAL			382 875,00	0,11
ROYAUME-UNI				
KINGFISHER PLC NEW	GBP	24 868	72 543,18	0,02
RIGHTMOVE PLC	GBP	11 666	74 994,26	0,02
UNILEVER PLC	EUR	846	39 355,92	0,01
TOTAL ROYAUME-UNI			186 893,36	0,05
SUEDE				
Beijer Ref AB - Registered Shs -B-	SEK	6	82,61	0,01
BOLIDEN AB	SEK	2 000	51 480,78	0,01
ELEKTA AB	SEK	14 442	100 923,92	0,03
EQT AB	SEK	2	58,64	
HENNES AND MAURITZ B	SEK	3 743	56 585,82	0,01
HOLMEN AB-B SHARES	SEK	1 700	64 095,95	0,02
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	29 531	134 408,50	0,04
SAGAX AB-B	SEK	95	2 323,17	
TELE2 AB	SEK	23 886	181 813,25	0,05
TOTAL SUEDE			591 772,64	0,17
SUISSE				
BACHEM HOLDING LTD	CHF	22	1 954,04	
BUCHER INDUSTRIES NOM	CHF	140	57 108,20	0,02
HELVETIA HOLDING LTD	CHF	1 201	153 466,25	0,04
NESTLE SA-REG	CHF	12 000	1 181 187,36	0,33
SIKA AG-REG	CHF	2 000	552 248,78	0,15
STRAUMANN HOLDING	CHF	1 143	169 202,78	0,04
SWISSCOM AG-REG	CHF	540	306 097,15	0,09
SWISS RE AG	CHF	3 658	436 026,83	0,12
TOTAL SUISSE			2 857 291,39	0,79
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			10 544 507,21	2,94
Indemnités sur titres prêtés			7 482,26	
Indemnités sur titres empruntés			-2,34	
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0624	EUR	-521	-784 780,00	-0,21

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FTSE 100 FUT 0624	GBP	149	554 038,25	0,15
XEUR FSMI SWI 0624	CHF	89	107 643,28	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-123 098,47	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-123 098,47	-0,04
TOTAL Instruments financier à terme			-123 098,47	-0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-85 130	-87 514,78	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	753 890	753 890,00	0,21
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-423 760	-495 654,72	-0,14
TOTAL Appel de marge			170 720,50	0,05
Créances			65 392 373,41	18,18
Dettes			-66 251 178,05	-18,42
Comptes financiers			1 176 818,65	0,33
Actif net			359 682 070,02	100,00

Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D	EUR	11 012,557	652,59
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE C	EUR	382 106,634	922,50

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	117 393,86	EUR	10,66	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	70 920,86	EUR	6,44	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	188 314,72	EUR	17,10	EUR

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Annexe(s)

Produit

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010101972 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE, vous investissez principalement dans des OPC et/ou des actions d'entreprises des Etats européens. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à son indice de référence MSCI Europe (dividendes nets réinvestis), représentatif des principales capitalisations de chaque pays et secteur européens via une sélection active d'OPC et de titres vifs., après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres vifs et/ou des OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissement complémentaires dans le but de diversifier les sources de performances potentielles et de réduire la concentration des risques.

Après avoir établi un scénario boursier en s'appuyant sur les analyses internes à la société de gestion, l'équipe de gestion sélectionne les OPC présentant les meilleurs opportunités en termes de potentiel de performance. Les OPC sélectionnés sont gérés selon une approche purement fondamentale (analyse approfondie des caractéristiques des entreprises) et/ou selon une approche par les risques (mesure de risques). L'équipe de gestion cherchera donc à construire un portefeuille composé principalement d'OPC de gestion active et d'actions disposant d'un potentiel de performance qui est fonction du niveau de risque calibré par le scénario boursier.

Le fonds pourra être exposé au minimum 60% en de son actif net en actions européennes. Les actions sont émises par des sociétés de toutes capitalisations et sans restriction de secteurs.

Le fonds pourra également être composé d'obligations publiques et privées de la zone euro sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni

mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition pouvant porter l'exposition au-delà de l'actif net du fonds.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 080	€2 140
	Rendement annuel moyen	-79,2%	-26,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 220	€8 270
	Rendement annuel moyen	-17,8%	-3,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 050	€11 590
	Rendement annuel moyen	0,5%	3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 420	€14 100
	Rendement annuel moyen	34,2%	7,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 30/08/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€405	€1 199
Incidence des coûts annuels**	4,1%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,16% avant déduction des coûts et de 3,00% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	143,42 EUR
Coûts de transaction	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	11,29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:00 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010106856 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE, vous investissez principalement dans des OPC et/ou des actions d'entreprises des Etats européens. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à son indice de référence MSCI Europe (dividendes nets réinvestis), représentatif des principales capitalisations de chaque pays et secteur européens via une sélection active d'OPC et de titres vifs., après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres vifs et/ou des OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissement complémentaires dans le but de diversifier les sources de performances potentielles et de réduire la concentration des risques.

Après avoir établi un scénario boursier en s'appuyant sur les analyses internes à la société de gestion, l'équipe de gestion sélectionne les OPC présentant les meilleurs opportunités en termes de potentiel de performance. Les OPC sélectionnés sont gérés selon une approche purement fondamentale (analyse approfondie des caractéristiques des entreprises) et/ou selon une approche par les risques (mesure de risques). L'équipe de gestion cherchera donc à construire un portefeuille composé principalement d'OPC de gestion active et d'actions disposant d'un potentiel de performance qui est fonction du niveau de risque calibré par le scénario boursier.

Le fonds pourra être exposé au minimum 60% en de son actif net en actions européennes. Les actions sont émises par des sociétés de toutes capitalisations et sans restriction de secteurs.

Le fonds pourra également être composé d'obligations publiques et privées de la zone euro sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni

mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition pouvant porter l'exposition au-delà de l'actif net du fonds.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 080	€2 140
	Rendement annuel moyen	-79,2%	-26,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 220	€8 270
	Rendement annuel moyen	-17,8%	-3,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 050	€11 590
	Rendement annuel moyen	0,5%	3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 420	€14 100
	Rendement annuel moyen	34,2%	7,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 30/08/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€405	€1 199
Incidence des coûts annuels**	4,1%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,16% avant déduction des coûts et de 3,00% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	143,42 EUR
Coûts de transaction	0,12% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	11,29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:00 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EUROPE

Identifiant d'entité juridique :
9695005JI9Z2BWC FMB29

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **67,44 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI EUROPE 15 (EUR)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques

environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,119 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,794 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1.123 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.794 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
A-F EURO	Finance	Fonds	Luxembourg	13,34 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/04/2023 au 31/03/2024**

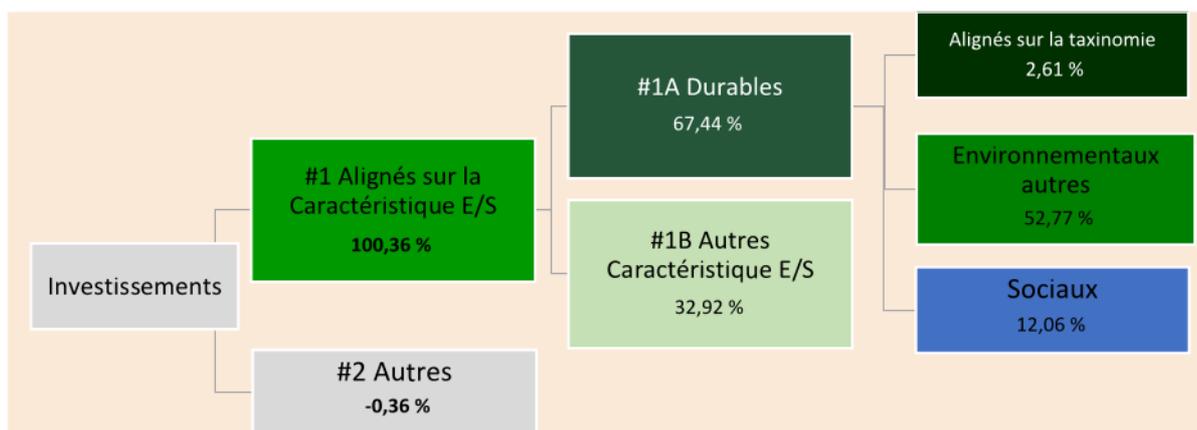
EQUITY ESG IMPROVERS Z				
AF NET ZERO AMB TOP EUR PLAY Z EURR AD	Finance	Fonds	Luxembourg	12,34 %
A-F EUROLD EQ DYNAMC M-FACTOR-I EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	11,25 %
A-F EUROPN EQ DYNAMC M-FACTOR-Q-X EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	10,11 %
AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR-Z (D)	Finance	Fonds	France	6,37 %
Amundi IS MSCI Eur SRI PAB ETF DRC (PAR)	Finance	Fonds	Luxembourg	4,41 %
A-F EUROPEAN EQUITY GREEN TECH - Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	4,00 %
A-F EUROLAND EQUITY RISK PARITY-I EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	3,44 %
CPR SILVER AGE-ZD	Finance	Fonds	France	3,24 %
A-F EUROPEAN EQUITY RISK PARITY-I EUR AD	Finance	Fonds	Luxembourg	2,86 %
A-F EUROPEAN EQ CONSERVAT-Z EUR AD	Finance	Fonds	Luxembourg	2,64 %
CPR EURO HIGH DIVD-ZD	Finance	Fonds	France	2,40 %
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS - Z (D)	Finance	Fonds	France	1,93 %
NOVO NORDISK A/S-B	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Danemark	0,82 %
CPR INV EURP STRAT AUTONOMY Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	0,65 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	80,15 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	2,96 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	2,23 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	1,51 %
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	1,13 %

<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>1,11 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>1,10 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>0,73 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>0,71 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>0,67 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>0,64 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	<i>0,59 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	<i>0,57 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>0,53 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>0,50 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	<i>0,46 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,41 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	<i>0,40 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,34 %</i>

<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>0,31 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>0,30 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	<i>0,27 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	<i>0,25 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>0,21 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics de gaz</i>	<i>0,18 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>0,18 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Papier et Industrie du Bois</i>	<i>0,13 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>0,12 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	<i>0,08 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,04 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services d'eau</i>	<i>0,04 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,01 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	<i>0,01 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,00 %</i>

Forex	Forex	-0,06 %
Liquidités	Liquidités	-0,30 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,61 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

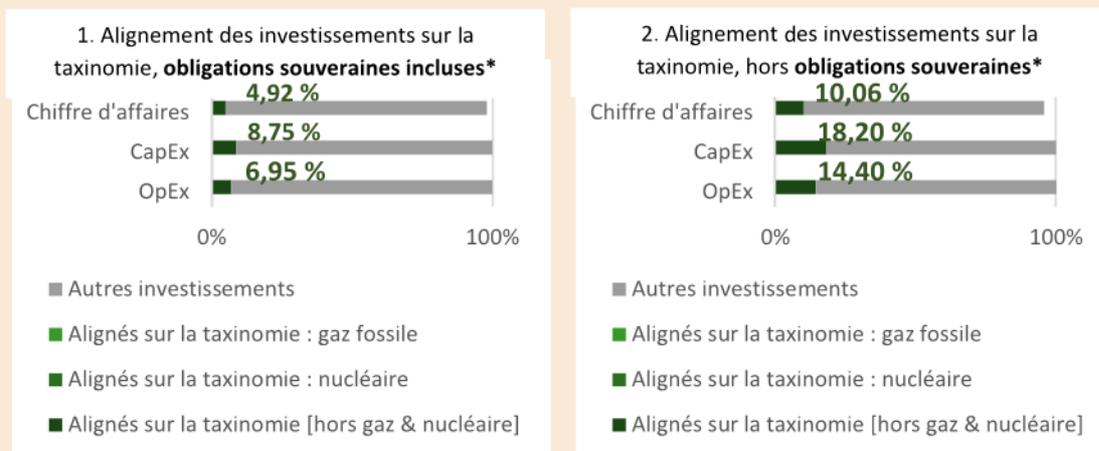
Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/03/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,10 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 2,33 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxonomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **52,77 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **12,06 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT